

Des journées de réflexion disciplinaires ... vers l'infini et au-delà ?

Depuis leur mise en place, dans le format défini par les derniers congrès, les journées de réflexion disciplinaire ont connu un succès sans précédent en termes de participation. Il représente depuis ces trois dernières années près de 30 % des stagiaires de l'année. Lors des journées du SNES et des stages nationaux, ce type de stages a été plébiscité par les participants. Dans les académies, les stages organisés par le secteur contenus ont vu leur nombre et la participation augmenter.

Sans nous substituer à la formation continue institutionnelle, nous devons arriver à inventer une offre de formation qui réponde aux besoins de notre profession. La volonté des Ministères de dégrader les plans de formation académique et de l'imposer hors du temps de travail nous offre une opportunité que notre organisation doit saisir.

L'expérience des stages de pratiques professionnelles et des JRD nous montre la voie. Elle doit être approfondie en l'améliorant au plus proche des besoins des personnels. Ces stages doivent être un lieu de partage et d'échanges en entre pairs, loin de l'œil hiérarchique des IPR. Nous devons les populariser en ces termes auprès de la profession.

Il sera sûrement plus facile de réaliser ces stages au niveau national alors qu'il serait plus efficace au plus près du terrain. Nous avons déjà un aperçu de ce que vous pourrait être ce type de formation : une intervention d'un universitaire ou d'une association, suivi d'une séquence présentant les mandats de notre organisation. Le 3^e temps serait constitué d'un échange entre pairs permettant de répondre à des dilemmes de métier, sur toute ou partie de programme, sur des aspects particuliers de nos pratiques professionnelles. Ce temps devrait être à faible effectif pour les rendre le plus efficace, ce qui impose de les démultiplier.

Nous pourrions alors découpler ce type de formation : intervention des universitaires ou de nos partenaires sous la forme de colloque au niveau national, formation en petits groupes au niveau académique, à l'échelle actuelle du PAF. L'un ou l'autre pourraient être réalisés en présentiel ou en visio, selon les besoins ou les disponibilités de chacun.

Nous pouvons nous fixer que dans les 12 années qui viennent, sur la durée de 4 congrès, nous pourrions construire une offre de formation continue à la hauteur des besoins de tous les enseignants du 2^e degré. Un mandat afin de finaliser le projet et nouer les contacts avec nos partenaires, le 2^e mandat pour le réaliser, le 3^e mandat pour une montée en charge progressive.

Ce projet constitue un défi gigantesque à relever, à la hauteur du projet éducatif global du SNES et constituerait sans nul doute un des axes de la renaissance du syndicalisme que nous portons.

Frank Boule